

51I - TARCAT
SDC - 51 RUE D-ITALIE

51 Rue d'Italie 13100 - AIX-EN-PROVENCE

> Consultez votre compte sur www.gerer-ma-copro.fr, avec votre code : 51I - TARCAT - 2184

Mme TARRIT CATHERINE

SDC - 51 RUE D-ITALIE

51 Rue d'Italie

13100 AIX-EN-PROVENCE

Le 10/03/25

1° Appel de fonds 25/26

Montant Exigible au 01/04/2025 - Exercice du 01/04/2025 au 31/03/2026

 Ancien solde
 883,41 €

 Montant de l'appel
 113,76 €

 Solde après appel
 997,17 €

 Montant à payer avant le 01/04/2025

Montant à régler 997,17 € Exigible au 01/04/2025

LOT: 14 - WC 4°ETAGE - ENTRE ÉTAGE (WC)

Fonds de travaux : $13,10 \in$ Autres avances détenues : $1,16 \in$

1°APPEL DE FONDS pour la période du 01/04/25 au 30/06/25							
Catégorie de charges	% Appel	Budget	Vos Tant.	Tant. Cop	Mt Appelé		
CHARGES COMMUNES GENERALES	25,00	9 100,00	3	1 000	6,83		
TOTAL					6,83		

LOT . 15 CTUDIO 40FTACE	Fonds de travaux :	355,24 €
LOT: 15 - STUDIO 4°ETAGE (Studio)	Autres avances détenues :	18,10€

1°APPEL DE FONDS pour la période du 01/04/25 au 30/06/25							
Catégorie de charges	% Appel	Budget	Vos Tant.	Tant. Cop	Mt Appelé		
CHARGES COMMUNES GENERALES	25,00	9 100,00	47	1 000	106,93		
TOTAL					106,93		

SITUATION DE VOTRE COMPTE

Date	Libellé	Banque	N° chq	Débit	Crédit	Solde
01/04/24	A NOUVEAU				435,86	435,86
01/04/24	2° appel MISSION DMI-Lot 15			36,00		399,86
01/04/24	1° appel FONDS DE TRAVAUX-Lot 15			50,00		349,86
01/04/24	1°APPEL DE FONDS-Lot 15			102,50		247,36
11/04/24	TRX MISSION ARCHITECTE Lot 14				14,94	262,30

10/03/25 - 04:04 page 1 /2



1° Appel de fonds 25/26

Montant Exigible au 01/04/2025 - Exercice du 01/04/2025 au 31/03/2026

51I - TARCAT Le 10/03/25

SDC - 51 RUE D-ITALIE

SITUATI	ON DE VOTRE COMPTE					
Date	Libellé	Banque	N° chq	Débit	Crédit	Solde
11/04/24	TRX MISSION ARCHITECTE Lot 15				234,06	496,36
11/04/24	appel TRAVAUX MISSION ARCHITECTE-Lot 14			14,94		481,42
11/04/24	appel TRAVAUX MISSION ARCHITECTE-Lot 15			234,06		247,36
01/07/24	2° appel FONDS DE TRAVAUX-Lot 15			50,00		197,36
01/07/24	2°APPEL DE FONDS-Lot 15			102,50		94,86
16/09/24	Rglt TARRIT CATHERINE				152,56	247,42
01/10/24	3° appel FONDS DE TRAVAUX-Lot 15			50,00		197,42
01/10/24	appel CONSIGNATION EXPERT JUDICIAIRE-Lot 15			125,00		72,42
01/10/24	3°APPEL DE FONDS-Lot 15			102,50		- 30,08
03/10/24	Rgit TARRIT CATHERINE				125,00	94,92
11/12/24	SLDE CHARGES 01/04/23-31/03/24			83,77		11,15
01/01/25	appel MISSION BUREAU ETUDE-Lot 14			12,96		- 1,81
01/01/25	appel MISSION BUREAU ETUDE-Lot 15			203,04		- 204,85
01/01/25	4°APPEL DE FONDS-Lot 14			8,85		- 213,70
01/01/25	4°APPEL DE FONDS-Lot 15			138,65		- 352,35
01/01/25	4° appel FONDS DE TRAVAUX-Lot 14			3,00		- 355,35
01/01/25	4° appel FONDS DE TRAVAUX-Lot 15			47,00		- 402,35
01/02/25	appel HONORAIRES AVOCAT-Lot 14			1,80		- 404,15
01/02/25	appel HONORAIRES AVOCAT-Lot 15			28,20		- 432,35
01/02/25	appel REALISATION PLAN DE CALEPINAGE-Lot 14			6,84		- 439,19
01/02/25	appel REALISATION PLAN DE CALEPINAGE-Lot 15			107,16		- 546,35
01/02/25	appel TRAVAUX SUR LA CORNICHE-Lot 14			5,35		- 551,70
01/02/25	appel TRAVAUX SUR LA CORNICHE-Lot 15			83,75		- 635,45
01/02/25	appel TRAVAUX D ETAIEMENT-Lot 14			11,98		- 647,43
01/02/25	appel TRAVAUX D ETAIEMENT-Lot 15			187,62		- 835,05
01/02/25	appel HONORAIRES MAITRE LEANDRI-Lot 14			2,16		- 837,21
01/02/25	appel HONORAIRES MAITRE LEANDRI-Lot 15			33,84		- 871,05
01/02/25	appel HONORAIRES SUR TRAVAUX-Lot 14			0,74		- 871,79
01/02/25	appel HONORAIRES SUR TRAVAUX-Lot 15			11,62		- 883,41
01/04/25	1°APPEL DE FONDS-Lot 14			6,83		- 890,24
01/04/25	1°APPEL DE FONDS-Lot 15			106,93		- 997,17
TOTAL				1 959,59	962,42	

Solde à régler avant le 01/04/2025

Chèque à libeller à l'ordre de "SDC - 51 RUE D-ITALIE". Pour payer par virement, IBAN : FR76-3000-3000-3400-0372-7781-704, BIC : SOGEFRPP.

REFERENCE A RAPPELER avec votre règlement 51I - TARCAT Solde à régler : 997,17 A tout moment, un ou plusieurs copropriétaires, ou le conseil syndical, peuvent notifier au syndic la ou les questions dont ils demandent qu'elles soient inscrites à l'ordre du jour d'une assemblée générale. Le syndic porte ces questions à l'ordre du jour de la convocation de la prochaine assemblée générale. De syndic porte ces questions à l'ordre du jour de la convocation de la drate de réception de la demande par le syndic, elles le sont à l'assemblée suivante. Lorsque la convocation de l'assemblée générale est sollicitée en application de l'article 17-1 AA de la loi du 10 juillet 1965, le syndic ne porte à l'ordre du jour de cette assemblée que les questions relatives aux droits et obligations du ou des copropriétaires demandenurs. Le ou les copropriétaires ou le conseil syndical qui demandent l'inscription d'une question à l'ordre du jour notifient au syndic, avec leur demande, le projet de résolution lorsque cette notification est requise en application des 7° et 8° du l de l'article 11. Lorsque le projet de résolution porte sur l'application du b de l'article 25 de la loi du 10 juillet 1965, il est accompagné d'un document précisant l'implantation et la consistance des travaux.

997,17

Cabinet AGSL - Centre d'affaires Actimart - ZI Les Milles - 1140 rue André Ampère CS 80544 - 13290 Aix-en-Provence Cedex 3
Tél : 04 42 16 48 01 • 07 45 00 42 21 • contact@agsl-syndic.fr
Carte pro : CPI13102024000000162 - RCS 937 58J 496 R.C.S. Aix-en-Provence SIRET 93758049600019 - № TVA Intracommunautaire FR05937580496

10/03/25 - 04:04 page 2 /2